



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3703 du 26 février 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Pavillon maritime ».

Madame la Ministre,

En date du 26 février 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes